

WEBINAIRES AVITEM

#7 : « Sécheresse en Méditerranée : vers de nouvelles approches » 20 avril 2023



Les intervenants sont les suivants :

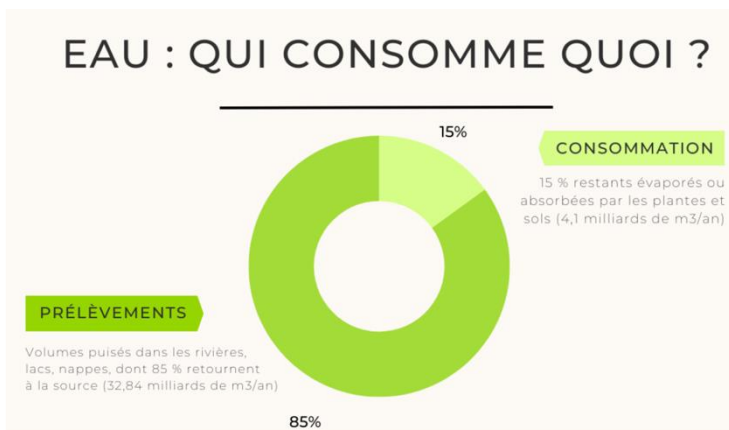
- Philippe Meunier – Ambassadeur et Directeur général ; AVITEM
- Ornella Puschiatis ; INALCO
- Alain Meyssonier – Président ; Institut Méditerranéen de l'Eau – Gouverneur ; Conseil Mondial de l'Eau
- Marielle Montginoul – Directrice de recherche en économie ; UMR G-Eau (Montpellier) - Présidente ; Conseil scientifique du Comité de bassin Rhône Méditerranée
- Mohamed Sinan – Professeur ; École Hassania des Travaux Publics (Casablanca)



Philippe Meunier – Ambassadeur et Directeur général ; AVITEM

Ce webinaire fait suite à un exercice similaire qui tenu deux ans auparavant, en avril 2021 et a par ailleurs donné lieu un livret (« Gouverner l'eau » : https://avitem.fr/wp-content/uploads/2022/01/Avitem_Gouverner-Eau_V5.pdf). Depuis lors, les choses ont beaucoup évolué sur la thématique de l'eau, et tout indique que nous devons travailler d'arrache-pied sur ce sujet. Nous l'aborderons aujourd'hui sous un double angle territorial et méditerranéen. Car la Méditerranée montre le chemin : il y a fort longtemps que les mondes méditerranéens sont confrontés à cette réalité. Ils ont dû et su faire face depuis des millénaires à ce défi de la gestion de l'eau. Pour autant, la France est confrontée à une réalité nouvelle et à une importante transformation en comparaison avec ce que nous connaissions il y a deux ans. En observant la situation dans les territoires méditerranéens français qui sont particulièrement affectés, et qui, depuis toujours, portent les enjeux hydriques au sein de la culture (littérature et cinéma entre autres et on pense ici à Jean Giono ou encore à Marcel Pagnol), il nous semble particulièrement légitime de parler de ce sujet dans une perspective méditerranéenne. Nous sommes ainsi dans la nécessité de convaincre nos concitoyens pour les inciter à changer de comportements, à s'adapter. C'est la priorité actuelle à tous les niveaux : politiques, nationaux et territoriaux.

De nombreux axes sont à explorer : sobriété, qualité, disponibilité, investissement et innovation sont des éléments cruciaux pour répondre aux défis de l'eau dans ces saisonnalités et ces géographies bouleversées. L'eau, c'est la vie pour les besoins humains, mais plus largement aussi pour l'ensemble des écosystèmes dont nous faisons partie.



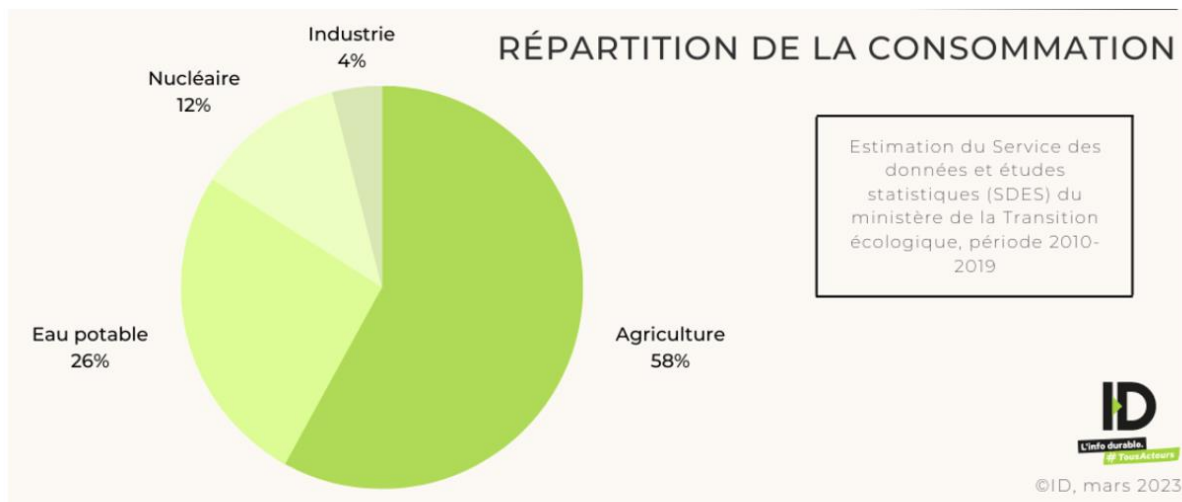
Source ID, mars 2023

L'eau est une ressource en tension, indispensable pour notre santé, notre économie, nos écosystèmes. Nous sommes confrontés à une situation dans laquelle la ressource doit impérativement rester dans les milieux naturels pour préserver un équilibre satisfaisant. Ce renouvellement est soumis à de fortes variations annuelles, au regard

de la saisonnalité notamment, avec une consommation qui augmente drastiquement en été, à un moment où la disponibilité est au plus bas avec des pénuries qui s'affirment de plus en plus sur le territoire français, y compris au nord. Sur la diapositive, les « prélèvements » correspondent à l'ensemble des volumes puisés dans les rivières, lacs et les nappes, dont 85% retournent ensuite dans les milieux aquatiques. La « consommation » représente la part restante de ces prélèvements, environ 15 %, qui est absorbée par les plantes irriguées, les sols ou qui s'évapore, interrompant le cycle qui conduisait ces volumes d'eaux vers la mer.

En France en 2023, l'agriculture reste la première activité consommatrice d'eau avec 58 % du total (ci-dessous), devant l'eau potable (26 %), le refroidissement des centrales nucléaires (12 %) et les usages industriels (4 %). Cette prévalence de l'agriculture s'explique par le fait que

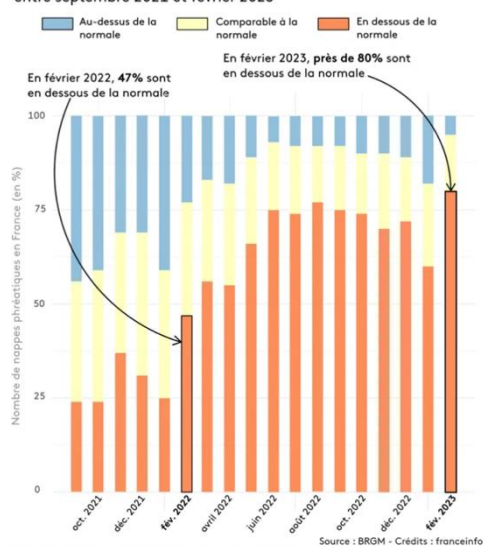
l'eau utilisée pour irriguer les cultures est considérée comme "consommée à 80 %". La part de l'agriculture irriguée - environ 7 % des surfaces cultivées - est relativement limitée en France, mais la majeure partie de la consommation se fait en été. L'eau consommée naturellement par les plantes n'est pas comptabilisée. Cependant, il est observé en France métropolitaine depuis 2020 une augmentation de 14 % de la surface irriguée entre 2010 et 2020. Certaines régions, déjà en grand déficit hydrique, augmentent ainsi la pression sur leurs ressources. Par exemple la région Occitanie, qui connaît déjà de grandes difficultés dans la gestion de l'eau, voit une augmentation de 13 % de sa surface agricole utile irriguée.



Consommation : 4,1 milliards de m³, essentiellement pour l'irrigation et l'eau potable

L'état des ressources est donc extrêmement préoccupante. Le niveau des nappes phréatiques n'a jamais été aussi bas selon le récent constat effectué par le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), en charge de la surveillance des eaux souterraines, dans son rapport publié le 13 mars 2023. La quasi-totalité des nappes affiche des niveaux sous les normales et 80% d'entre elles ont un niveau modérément bas à très bas. La menace d'une sécheresse précoce dans les prochains mois est très forte.

Evolution du niveau des nappes phréatiques entre septembre 2021 et février 2023



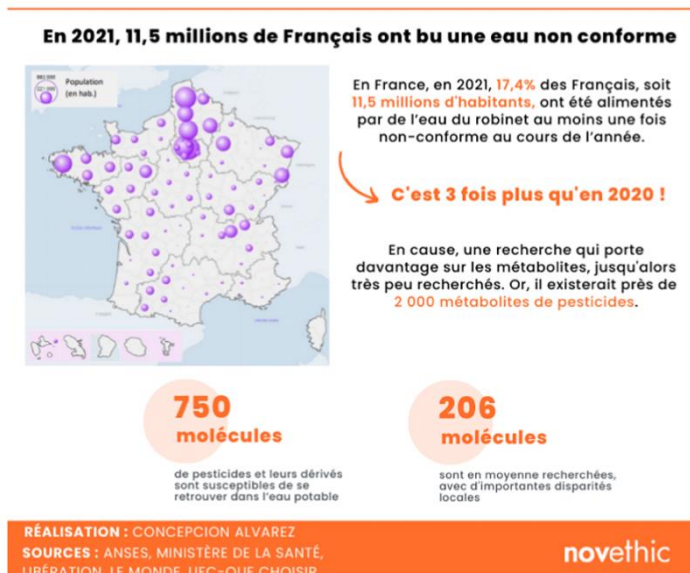
Evolution du niveau des nappes phréatiques depuis septembre 2021 (FRANCEINFO)

La raison principale en est le déficit de pluviométrie, cumulé depuis 2021, notamment entre les mois d'octobre et de mars, période où l'eau s'infiltré dans les sols pour atteindre les nappes. Ainsi, succédant aux canicules de 2022, février 2023 a été le quatrième mois le plus sec en France depuis 1959, avec un déficit global des précipitations dépassant les 75% et provoquant un arrêt brutal de la recharge des nappes.

Au-delà des conséquences qui pèseront tant sur l'environnement que sur l'activité humaine avec des contraintes importantes sur l'agriculture comme sur l'industrie, un autre type d'inquiétude porte sur la qualité de l'eau. En effet, celle-ci étant moins importante en termes de volume, son pouvoir de dilution des eaux résiduelles, parfois polluées au sein

même des réservoirs naturels, s'amenuise considérablement.

Le dernier rapport de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation) montre que l'eau du robinet était largement contaminée sur le territoire national par un résidu de pesticides, le métabolite de chlorothalonil, un fongicide utilisé en agriculture et interdit depuis 2020. Ce qui est nouveau par rapport aux années précédentes, c'est le volume de personnes exposées au pesticide, soit 3 fois plus en 2021 qu'en 2020. L'exigence de la qualité de l'eau doit, ici encore, être prise en compte.



Quelles réponses au niveau français ?

Les réponses doivent inclure les autorités politiques. Les préfets jouent un rôle très important dans ces situations d'urgence en prenant un certain nombre de réglementations pour faire face aux insuffisances et aux crises, mais également les responsables territoriaux, les élus locaux, les maires, les communautés de communes qui sont confrontés à ce problème de distribution d'eau de manière équitable et qui ont une responsabilité à exercer.

Comme nous avons l'habitude de le dire, l'implication de la société civile, des experts, des scientifiques et des comités consultatifs est extrêmement importante pour être au plus près des réponses et permettre d'agir sur les comportements. Sans compter les impératifs d'investissement à mettre en œuvre avec des acteurs engagés et une finalité économique

intelligible. Il y a à la fois des réponses d'urgence et des réponses de long terme pour répondre à une nouvelle réalité beaucoup plus préoccupante depuis la période toute récente. La sobriété devient le maître-mot pour mettre en action des solutions fondées sur la nature, telles que l'agroécologie, la préservation des zones humides, la renaturation des sols... de manière à être le plus efficace dans tous les domaines avec une approche renouvelée.

C'est dans ce cadre que le gouvernement a lancé le 30 mars 2023 le Plan Eau, qui a fait l'objet d'une présentation par le président de la République et le ministre Christophe Béchu, dans la région Sud, symbole et laboratoire en matière d'adaptation au changement climatique et plus largement aux mutations écologiques devenues indispensables. Ce plan contient 53 mesures agencées en tenant compte des échéances à court terme pour faire face aux crises de manière différenciée ainsi que des mesures à moyen terme, avec un objectif général : atteindre le meilleur taux de sobriété dans un maximum de secteurs consommateurs. L'un de ses points importants est l'augmentation de la réutilisation des eaux usées en France, où l'on espère atteindre les 10% de revalorisation d'ici 2030, contre seulement 1% aujourd'hui. L'Italie atteint déjà les 8% et l'Espagne 14%. Dans les prochains mois sera mis en place un « *Ecowatt de l'eau* » sur le modèle de l'outil mis en place pour suivre au plus près la consommation d'électricité et anticiper les risques de coupure.

L'effort général doit nous amener à une réflexion sur l'appui à la recherche, la modernisation des infrastructures, la valorisation des eaux non conventionnelles... tout ce travail qui doit être fait en liaison avec les organisations professionnelles, territoire par territoire. Les financements nationaux et régionaux seront très importants, c'est une mobilisation assez unique en France, à la fois par la communication faite sur le plan Eau et les préoccupations de l'accès à l'eau sur le territoire français, mais aussi une mobilisation qui essaie de couvrir l'ensemble des acteurs avec un point de vue alarmiste mais optimiste et innovateur.